



# RAPPORT ANNUEL 2020

  
**copré**  
LA COLLECTIVE  
DE PRÉVOYANCE  
DEPUIS 1974

## VOIR PLUS LOIN, **VOIR DEMAIN**

TOTALEMENT INDÉPENDANTE, COPRÉ CONCENTRE SES EFFORTS SUR UNE CROISSANCE DURABLE LUI PERMETTANT **DE CONTINUER À RENFORCER SA POSITION D'ACTEUR IMPORTANT SUR LE MARCHÉ DE LA PRÉVOYANCE.**

04 RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION ET DE LA DIRECTION

–

08 RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLACEMENT

–

12 BILAN

–

14 COMPTE D'EXPLOITATION

–

16 ANNEXES

–

52 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



# RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION ET DE LA DIRECTION

---

**La Collective de Prévoyance – COPRE, durant l'année 2020, a continué de proposer à ses affiliés des prestations attractives et a poursuivi sa croissance qualitative. Malgré la crise sanitaire, nous pouvons saluer l'arrivée de plus de deux cents nouvelles entreprises affiliées et de plus de 3'400 assurés actifs.**

**Le total du bilan a augmenté de 31% pour atteindre CHF 3.584 milliards.**

**Avec des marchés financiers d'abord négatifs puis très positifs, la performance des placements de 4.24% a permis au Conseil de fondation d'attribuer pour 2020 un intérêt de 2%. Le degré de couverture s'élève au terme de l'exercice à 108.68%, calculé avec un taux d'intérêt technique de 1.75%.**

Au moment d'écrire ces quelques lignes, nous ne pouvons pas occulter la crise sanitaire sans précédent que nous avons connue durant l'année 2020. Celle-ci n'a certainement pas fini d'avoir des conséquences économiques et sociales très importantes.

Durant cette période inédite, qui a vu les états prendre des mesures coercitives importantes et imposées sans délai, la prévoyance professionnelle a prouvé sa résilience face aux crises.

Notre Fondation a très rapidement réagi à cet environnement exceptionnel en prenant des mesures immédiates telles que l'organisation du télétravail et l'instauration d'une communication mensuelle pour nos affiliés, nos assurés et nos partenaires.

2020 nous a permis de fêter la troisième année de l'internalisation totale des services de la Fondation. Nous comptons désormais un effectif de 27 collaborateurs et sommes représentés à Genève, Lausanne et Zurich.

Cette forme d'organisation permet de renforcer notre indépendance, en poursuivant la maîtrise de nos coûts de gestion, avec une équipe de spécialistes dédiée à la gestion de la Fondation, et ce dans l'intérêt de nos affiliés, assurés et rentiers.

Ces valeurs, qui définissent notre travail, sont confirmées par une croissance solide et qualitative s'inscrivant dans le temps car celle-ci s'est aussi poursuivie au début de l'année 2021 après une année 2020 qui fut excellente.

203 entreprises nous ont rejoint en 2020, ce qui porte leur nombre à 1'057. L'effectif des assurés actifs a augmenté de plus de 3'400 assurés actifs pour atteindre 16'633. Le nombre de rentiers s'élève à 2'370. Enfin, le total du bilan s'établit à CHF 3'583'589'685.

Cette croissance réjouissante démontre l'attractivité de notre Fondation, et ce pour des entreprises de tailles variées.

Nous avons poursuivi, durant l'année écoulée, le renforcement de nos fondamentaux.

A cet effet, le Conseil de fondation a décidé d'utiliser pour le calcul des capitaux de prévoyance des rentiers et des provisions techniques les nouvelles tables actuarielles LPP 2020 (périodiques) avec un taux d'intérêt technique de 1.75%.

L'équilibre démographique entre les rentiers et les assurés actifs, en termes de capitaux de prévoyance s'est renforcé en passant de 28.4% à 24.7% (12.4% de l'effectif total de notre Fondation est composé de rentiers). La structure d'âge de la Fondation reste excellente et saine avec un âge moyen de 42.4 ans.

Notre contrat avec elipsLife nous permet de réassurer de manière congruente et intégrale les risques biométriques (invalidité et décès) de notre Fondation. Ce transfert de risque à une réassurance, qui a pour but de renforcer le niveau de sécurité de la Fondation, nous a permis de confirmer, dès les premières heures de la pandémie, que nos assurés seraient couverts en cas d'infection au COVID-19.

La performance des placements 2020 a atteint un très bon résultat de 4.24%. Nous vous recommandons la lecture du rapport de la commission de placement (qui suit celui-ci) afin d'obtenir toutes les informations sur une année boursière étonnante, ainsi que les développements réalisés en 2021.

Compte tenu des éléments précités, le Conseil de fondation a décidé d'attribuer un intérêt rémunérateur de 2.0% sur l'ensemble des avoirs de vieillesse de nos assurés actifs, portant ainsi le degré de couverture à 108.68% reflétant la bonne santé de notre Fondation.

Cet ensemble de décisions, résultats d'une expérience confirmée de plus de quatre décennies, renforce la sécurité de notre Fondation tout en poursuivant l'objectif d'offrir des prestations généreuses aux assurés de COPRE.

Notre structure organisationnelle a évolué avec la création d'un nouveau dicastère réunissant les équipes « Gestion des assurés et rentiers », « Finances et Comptabilité » et « Informatique » sous la direction de notre Directrice générale adjointe, Madame Stefanie Ajilian, qui a pris ses fonctions le 1er octobre 2020.

Le domaine des investissements est assuré par notre Directeur, Monsieur Jean-Bernard Georges alors que l'équipe commerciale est dirigée par notre Directeur, Monsieur Loïc Perroud.

Ces trois membres de la Direction forment avec notre Directeur général, Monsieur Pascal Kuchen, le comité de Direction.

Aucun mandat de membres du Conseil de fondation n'arrive à échéance en 2020.

Toutefois, Monsieur Robert Fiechter, Vice-Président depuis plus de dix ans et membre du Conseil

de fondation depuis 2004, a décidé de quitter ses fonctions en 2021.

Nous tenons à remercier chaleureusement Robert pour son implication sans bornes dans le développement de COPRE, pour ses conseils avisés et son analyse toujours très rationnelle des situations nouvelles.

Un processus d'élection pour le siège d'un « représentant des employeurs » a été initié. L'élection complémentaire aura lieu, par voie électronique, lors de notre prochaine assemblée ordinaire des délégués, prévue le 27 mai 2021.

Le Conseil de fondation et la Direction constatent avec plaisir que la croissance de COPRE se poursuit, que son développement est riche en promesses et que nous continuons d'offrir d'excellentes prestations à nos affiliés, assurés et rentiers. Notre objectif affiché de devenir un acteur majeur de la prévoyance professionnelle en Suisse est désormais réalité.

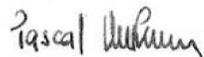
Le Conseil de fondation et la Direction remercient très sincèrement les entreprises affiliées et les assurés pour leur confiance, ainsi que les collaborateurs de COPRE pour leur engagement sans faille dans un environnement hors du commun durant l'année passée.

Le Conseil de fondation

La Direction



Claude Roch, Président



Pascal Kuchen, Directeur général

Genève, le 31 mars 2021





# RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLACEMENT

---

**L'année 2020 a été celle de tous les records et de tous les extrêmes sur les plans économiques et financiers. Elle marque aussi la fin d'une certaine époque, celle de la « mondialisation heureuse » et une rupture avec de nombreux dogmes bien établis.**

La récession économique mondiale, provoquée par les mesures prises pour contenir la crise sanitaire du coronavirus, a été d'une violence et d'une amplitude inouïe. Les marchés financiers ont été entraînés à leur tour dans une correction dont la brutalité était proche de celle du crash boursier de 1929.

Les banques centrales ont été très promptes à réagir par une création monétaire sans précédent, qui a littéralement inondé les marchés financiers. Contrairement à la crise de 2008, les Etats ont également pris des mesures très rapides et énergiques afin d'atténuer la violence de la crise. Il faut dire que le chômage et les faillites menaçaient d'exploser et de ravager durablement le tissu économique. C'est donc à coup de sommes astronomiques, des milliers de milliards injectés à la fois dans le circuit financier et dans l'économie réelle, qu'une reprise conjoncturelle et boursière tout aussi spectaculaire a pu être amorcée.

Malgré l'émergence d'une deuxième vague de contaminations à l'automne, les marchés financiers sont restés solides en raison des espoirs liés à l'arrivée prochaine des premiers vaccins et à l'élection de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis.

Sur l'ensemble de l'année, le bilan se révèle positif pour la plupart des classes d'actifs. L'indice des actions suisses SPI s'est apprécié de 3.8%, alors que celui des actions internationales a gagné plus de 6% en francs suisses. Les marchés européens et britanniques font exception à ce tableau et ont terminé l'année en territoire négatif. Les obligations étaient beaucoup plus en retrait, avec des résultats légèrement positifs pour le compartiment suisse, et globalement négatifs pour celui des obligations étrangères, en raison notamment du recul du dollar. Le marché immobilier résidentiel suisse, très peu impacté par la crise, est resté solide avec une performance annuelle de 5% pour les objets directs. Il faut également noter l'excellent résultat de l'or physique, qui a pleinement joué son rôle d'actif anti-crise et s'est apprécié d'environ 14%.

La performance des placements de notre Fondation en 2020 a été de 4.24%. Un résultat qui se révèle conforme aux principaux indices de référence, à savoir 4.11% pour l'indice Credit Suisse de toutes les caisses de pension, et 4.36% pour l'indice UBS des caisses de pension de plus de CHF 1 Mrd.

Les principaux contributeurs à ce résultat viennent logiquement du compartiment des actions, avec une mention spéciale à la nouvelle poche satellite « actions de petites et moyennes entre-

prises ». Les quatre fonds sélectionnés dans ce segment ont apporté un surplus de performance d'environ CHF 20 Mio par rapport à l'indice SPI. Notre position en or physique a quant à elle contribué pour un montant supérieur à CHF 7 Mio. Il faut finalement relever le bon résultat net de nos investissements en « private equity », avec une contribution de plus de CHF 11 Mio.

### **Activités de la Commission de placement**

Dans ces circonstances exceptionnelles, la Commission de placement a poursuivi normalement ses activités en 2020 et a tenu dix séances, dont un certain nombre par vidéoconférence.

Fidèles à notre philosophie d'investissement qui privilégie une allocation d'actifs tout terrain et une volonté de ne pas chercher à faire du « timing » à court terme sur les marchés, nous avons décidé de ne rien vendre durant la crise et de ne pas modifier notre stratégie.

Au contraire, la baisse exceptionnelle du mois de mars a été vue comme une opportunité d'investir les liquidités disponibles dans le nouveau compartiment des actions de petites et moyennes entreprises à des prix très intéressants. Entre les mois de mars et de mai, nous avons sélectionné quatre nouveaux fonds, deux en actions suisses et deux autres ciblant respectivement les marchés européens et américains. Ces points d'entrée se sont révélés extrêmement favorables et ces fonds ont apporté une contribution non négligeable à notre résultat 2020. Deux d'entre eux affichent même des résultats de plus de 30% à fin décembre. Il convient également de préciser que tous ces fonds incluent des principes de durabilité dans leur gestion.

Un autre axe important de notre action en 2020 a été le renforcement des poches infrastructures et immobilier étranger. Nous pensons que ces deux domaines offrent des perspectives intéressantes à long terme avec une volatilité raisonnable, tout en étant faiblement corrélés aux aléas boursiers. Quatre nouveaux véhicules de placement ont été soigneusement sélectionnés dans ces deux domaines et sont en cours de déploiement.

Nous avons également décidé de franchir une étape supplémentaire dans le renforcement de notre politique de placement durable et responsable. Le Conseil de fondation a validé l'ajout d'une clause complémentaire à ce sujet dans notre Règlement de placement. Conformément à celle-ci, une mise en œuvre dans la gestion de notre portefeuille immobilier suisse est en cours d'étude et commencera à être implémentée dès l'exercice 2021. Nous évaluons aussi la possibilité d'investir dans des fonds indiciaires passifs qui respecteraient ces critères et nous avons initié un dialogue dans ce sens avec les grandes banques qui sont nos fournisseurs actuels pour les encourager à nous proposer ce type d'alternatives.

D'entente avec notre organe de contrôle PwC, la Commission de placement a recommandé au Conseil de fondation la prise d'une perte comptable totale sur l'investissement hôtelier de Margaritaville aux Iles Caïmans, soit un montant de CHF 10.5 Mio. La crise sanitaire a en effet eu raison de l'activité de l'hôtel qui est fermé depuis le mois de mars 2020. L'opérateur est actuellement en situation de liquidation.

L'impact sur la performance de COPRE a été d'environ -0.3% sur l'exercice 2020.

Cette opération est purement comptable et ne change rien à nos droits de propriété sur les 50 appartements que nous détenons. Nous avons bon espoir de récupérer une partie de leur valeur quand leur vente sera possible, ce qui constituera alors un bénéfice comptable.

Le volume d'acquisition des placements immobiliers suisses s'est élevé à environ CHF 150 Mio en 2020. La stratégie était de continuer à renforcer le pôle suisse alémanique du portefeuille en privilégiant les transactions hors-marché, afin d'éviter de payer des prix surfaits qui résultent parfois des transactions par enchères ouvertes. Grâce à l'excellente connaissance du marché et au réseau de contacts de notre gestionnaire immobilier, cet objectif a été atteint, et le rendement moyen des acquisitions réalisées en 2020 reste supérieur à 3%, ce qui constitue un bon résultat dans le contexte actuel.

La plus grande transaction a été réalisée en ville de Bâle, dans le quartier de Klybeck, une ancienne zone industrielle qui connaît un développement considérable et est appelée à devenir un nouveau centre-ville. L'immeuble acheté est neuf et bénéficie d'une excellente localisation. Une autre acquisition d'envergure a été réalisée à Unterengstringen, dans la périphérie du grand Zurich. Il s'agit de deux immeubles très bien situés, demandant un assainissement complet et offrant donc une importante réserve locative.

En Suisse romande, il nous a été possible de procéder à l'acquisition d'un deuxième immeuble sur le grand projet en développement près de la gare de Gland, à proximité directe de celui acheté en 2019.

Notre dernière transaction immobilière concerne deux bâtiments bien situés dans le quartier des Eaux-Vives à Genève et présentant, là-aussi, une réserve locative non négligeable.

## **Perspectives 2021**

La reprise économique semble se confirmer en ce début d'année 2021. Portés par des plans de relance pharaoniques, les prix des matières premières repartent nettement à la hausse, notamment le pétrole, les produits agricoles et les métaux industriels. L'inflation pourrait à nouveau

augmenter dans certains pays, ce que semble confirmer une certaine tension sur les taux d'intérêts à long terme, notamment aux Etats-Unis.

Toujours soutenus par le flot de liquidités des banques centrales, les marchés boursiers ont battu de nouveaux records en février et atteignent des valorisations préoccupantes dans certains secteurs, notamment ceux de la technologie et des énergies vertes. Ce sont les symptômes d'un système financier qui a perdu ses repères traditionnels et qui se laisse emporter par la vague qui continue de grossir.

D'autres signes de surchauffe sont évidents, le ratio entre la capitalisation boursière mondiale et le PIB atteint des records historiques, et le sentiment des investisseurs tutoie la zone de l'euphorie depuis quelques mois.

La probabilité d'une correction à la baisse est donc importante. Toutefois, elle devrait être limitée dans sa durée et dans son ampleur par les liquidités très importantes qui attendent toujours d'être investies et par les banques centrales qui n'hésiteront pas à acheter directement en masse des actions et des obligations comme elles le font déjà.

Plus fondamentalement, le monde d'après 2020 sera différent de celui d'avant en bien des aspects.

Des dogmes qu'on pensait immuables sont tombés face à l'urgence de la situation. Les fameux critères de Maastricht se sont révélés être une construction de beau temps et n'existent plus dans les faits. Les déficits et les taux d'endettement ont explosé, et un pas décisif vers la mutualisation de la dette a été franchi avec l'émission d'un emprunt par l'Union Européenne.

La crise a révélé aux Etats les aspects négatifs de la mondialisation : la dépendance face à l'Asie et à la Chine en particulier et la précarité face à des réseaux d'approvisionnement qui peuvent rapidement se tarir. Aujourd'hui, on parle à nouveau ouvertement de relocalisations industrielles, de chemins d'approvisionnement courts, de stocks stratégiques, etc.

Les montagnes de nouvelles dettes créées depuis l'année dernière atteignent des niveaux jamais vus, même en temps de guerre. Elles ne pourront être résorbées que par la persistance de taux négatifs, et donc la spoliation lente des épargnants, dont les caisses de pension font partie.

L'érosion du pouvoir d'achat des monnaies fiduciaires est une autre conséquence logique de la débauche de création monétaire. La confiance dans les monnaies fiduciaires pourrait finir par s'étioler. L'engouement pour les cryptomonnaies et en particulier pour le Bitcoin, qu'on taxe un peu vite de spéculatif, pourrait envoyer un message beaucoup plus préoccupant à cet égard.

Face à ces constats, la Commission de placement est convaincue que le meilleur moyen de protéger le pouvoir d'achat des rentes futures de nos affiliés est de continuer à privilégier les valeurs réelles que sont les actions, l'immobilier, les infrastructures et les matières premières.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB Georges', written over a horizontal line.

La Commission de placement  
Jean-Bernard Georges, Président

Genève, le 31 mars 2021



# BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

---

# BILAN

ACTIF	index	31.12.20 CHF	31.12.19 CHF
<b>Placements</b>		<b>3 578 423 529</b>	<b>2 724 740 368</b>
Liquidités	6.4	221 648 559	150 639 554
Opérations de change	6.4	160 087	1 744 492
Débiteurs	7.2	2 682 170	2 051 927
Obligations	6.4	527 145 936	407 205 016
Actions	6.4	1 199 864 786	871 333 689
Placements alternatifs	6.4	595 175 657	453 589 454
Immobiliers	6.4	1 010 425 902	822 956 291
Créances de cotisations des employeurs	6.14	21 320 431	15 219 944
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>7.3</b>	<b>5 166 156</b>	<b>3 372 739</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 583 589 685</b>	<b>2 728 113 107</b>

PASSIF	index	31.12.20 CHF	31.12.19 CHF
<b>Engagements</b>		<b>107 668 423</b>	<b>82 023 313</b>
Prestations de libre passage et rentes		86 234 051	59 066 190
Dettes hypothécaires	7.5	10 000 000	10 000 000
Dettes - Viagers	6.4	11 005 022	12 796 300
Banque/Assurance		429 350	160 823
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>7.4</b>	<b>9 190 775</b>	<b>22 570 187</b>
<b>Réserve de cotisations des employeurs sans renonciation</b>	<b>6.14</b>	<b>14 542 671</b>	<b>6 129 951</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>7.6</b>	<b>460 000</b>	<b>506 000</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>3 176 159 585</b>	<b>2 417 379 897</b>
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	5.3	2 151 334 394	1 565 498 623
Capitaux de prévoyance des rentiers	5.5	885 473 538	775 386 586
Provisions techniques	5.6	139 351 653	76 494 688
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>6.3</b>	<b>275 568 231</b>	<b>199 503 759</b>
<b>Capital de la Fondation / fonds libres / découvert</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Situation en début de période		0	0
Excédent des produits / Excédent des charges (-)		0	0
<b>Total du passif</b>		<b>3 583 589 685</b>	<b>2 728 113 107</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION

	index	2020 CHF	2019 CHF
<b>Cotisations, apports ordinaires et autres</b>		<b>238 216 372</b>	<b>179 636 958</b>
Cotisations des salariés	7.1	78 708 214	54 364 289
Cotisations des employeurs	7.1	123 062 308	87 040 730
Prélèvement de la réserve de cotisations des employeurs pour le financement de cotisations	6.14	-4 421 888	-515 529
Primes uniques et rachats		36 836 441	36 078 002
Apports dans la réserve de cotisations des employeurs	6.14	3 886 582	2 620 413
Subsides du fonds de garantie		144 714	49 053
<b>Prestations d'entrée</b>		<b>839 052 587</b>	<b>648 749 308</b>
Apports de libre passage		661 325 229	595 789 437
Attributions en cas de reprises d'assurés			
- aux réserves mathématiques et provisions techniques		107 229 056	50 027 148
- aux fonds libres des affiliés	5.6	55 925 658	384 719
- à la réserve de cotisations des employeurs	6.14	8 948 026	0
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce		5 624 619	2 548 005
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>		<b>1 077 268 959</b>	<b>828 386 266</b>

	index	2020 CHF	2019 CHF
<b>Prestations réglementaires</b>		<b>-100 165 589</b>	<b>-77 018 088</b>
Rentes de vieillesse		-48 104 010	-39 976 816
Rentes de survivants		-6 344 289	-6 089 010
Rentes d'invalidité		-5 968 783	-5 538 661
Libération service cotisations		-3 172 677	-2 743 706
Prestations en capital à la retraite		-34 591 797	-18 237 617
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-1 984 033	-4 432 278
<b>Prestations de sortie</b>		<b>-249 359 115</b>	<b>-161 967 690</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie		-238 960 448	-152 977 189
Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective		-48 139	0
Versements anticipés pour l'EPL / divorce		-10 350 528	-8 990 501
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>		<b>-349 524 704</b>	<b>-238 985 778</b>
<b>Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques, fonds libres des affiliés, réserves de cotisations</b>		<b>-767 192 408</b>	<b>-695 048 944</b>
Constitution de capitaux de prévoyance des assurés actifs	5.3	-547 425 879	-503 213 660
Constitution de capitaux de prévoyance des rentiers	5.5	-110 086 952	-107 959 873
Constitution de provisions techniques	5.6	-62 865 984	-42 237 572
Rémunération du capital de prévoyance des actifs	5.3	-38 409 893	-39 532 955
Constitution de réserve de cotisations des employeurs	6.14	-8 412 720	-2 104 883

	index	2020 CHF	2019 CHF
<b>Produits de prestations d'assurance</b>		<b>7 040 960</b>	<b>8 351 201</b>
Prestations d'assurance		7 040 960	8 351 201
<b>Charges d'assurance</b>		<b>-14 163 217</b>	<b>-10 171 689</b>
Primes d'assurance :		-9 891 792	-8 668 036
- dont primes risque		-9 001 531	-7 687 286
- dont primes pour frais de gestion		-890 261	-980 750
Apports uniques aux assurances		-3 358 363	-816 715
Cotisations au fonds de garantie		-913 062	-686 937
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-46 570 410</b>	<b>-107 468 944</b>
<b>Résultat net des placements</b>		<b>131 205 382</b>	<b>225 105 950</b>
Résultat liquidités	6.9	-990 858	-610 093
Résultat marchés monétaires	6.9	-1 198 234	-579 734
Résultat opérations de change	6.9	2 610 507	-4 470 479
Résultat obligations	6.9	13 153 046	11 959 816
Résultat actions	6.9	109 581 477	166 606 759
Résultat placements alternatifs	6.9	12 144 724	44 719 576
Résultat immobiliers	6.9	22 755 425	26 076 265
Frais de gestion de la fortune	6.12	-26 924 926	-18 132 339
Rétrocessions	6.8	655 673	101 143
Intérêts sur prestations de sortie	6.9	-581 452	-564 964

	index	2020 CHF	2019 CHF
<b>Dissolution de provisions non techniques</b>		<b>46 000</b>	<b>46 000</b>
<b>Autres produits</b>		<b>1 520 767</b>	<b>788 841</b>
<b>Autres frais</b>		<b>-173 029</b>	<b>-383 179</b>
<b>Frais d'administration</b>	<b>7.7</b>	<b>-4 634 784</b>	<b>-5 195 991</b>
Administration générale		-4 458 098	-4 909 024
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle		-149 862	-260 030
Autorité de surveillance		-26 824	-26 937
<b>Frais de commercialisation</b>	<b>7.8</b>	<b>-5 329 454</b>	<b>-3 672 304</b>
Commercialisation		-941 817	0
Marketing & publicité		-314 659	-324 731
Courtage		-4 072 978	-3 347 574
<b>Excédent de produits (+) / charges (-) avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>		<b>76 064 472</b>	<b>109 220 373</b>
<b>Constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>6.3</b>	<b>-76 064 472</b>	<b>-109 220 373</b>
<b>Excédent des produits (+) / des charges (-)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>



# ANNEXES

---

# 1

## BASE ET ORGANISATION

---

## 1.1 FORME JURIDIQUE ET BUT

La Collective de Prévoyance - COPRE (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse. Son siège est à Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi-autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code civil Suisse (CC), par l'article 331 à 331e du Code des obligations (CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout affilié contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

## 1.2 ENREGISTREMENT LPP ET FONDS DE GARANTIE

La Fondation remplit les obligations de la LPP et est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

## 1.3 INDICATION DES ACTES ET DES RÈGLEMENTS

### **Acte de fondation**

Entré en vigueur le 30.06.2020

### **Règlement de prévoyance**

Entré en vigueur le 01.01.2020

### **Règlement d'organisation**

Entré en vigueur le 01.12.2019

### **Règlement de placement**

Entré en vigueur le 01.12.2020

### **Règlement interne aux entreprises affiliées**

Entré en vigueur le 05.12.2017

### **Règlement sur l'évaluation des passifs de nature actuarielle**

Entré en vigueur le 31.12.2020

### **Règlement de liquidation partielle**

Applicable aux liquidations partielles dès le 01.07.2020

## 1.4 ORGANE SUPRÊME, GESTION ET DROIT À LA SIGNATURE

Les organes de la Fondation sont le Conseil de fondation, l'Assemblée des délégués et l'organe de révision.

Le Conseil de fondation se compose de la manière suivante :

	Fonction	Fin du mandat	Représentation	Signature
Claude Roch	Membre, Président	2022	Assurés	Collective à 2
Robert Fiechter	Membre, Vice-Président	2023	Employeur	Collective à 2
Mario Izzo	Membre	2023	Assurés	Collective à 2
Daniel Hofstetter	Membre	2022	Employeur	Collective à 2
Kathlen Overeem	Membre	2023	Assurés	Collective à 2
Marcel Burger	Membre (dès le 01.08.2020)	2024	Employeur	Collective à 2
Christina Rancic	Membre (jusqu'au 06.02.2020)	2020	Employeur	Collective à 2

La Direction générale de la Fondation est assurée par Monsieur Pascal Kuchen.

Madame Stefanie Ajilian est Directrice générale adjointe depuis le 1er octobre 2020.

La Direction est composée du Directeur général, de la Directrice générale adjointe, du Directeur des investissements et du Directeur commercial (tous ont la signature collective à 2).

## 1.5 EXPERTS, ORGANE DE RÉVISION, CONSEILLERS ET AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Expert en matière de prévoyance professionnelle :	M. Stéphane Riesen, expert exécutant Pittet Associés SA, Lausanne, co-contractant
Gestion du portefeuille immobilier :	CBRE (Geneva) SA
Organe de révision :	PricewaterhouseCoopers SA, Genève
Autorité de surveillance :	ASFIP Genève, n° de registre GE-1118

## 1.6 EMPLOYEURS AFFILIÉS

	2020	2019
Effectif au 31.12. de l'exercice précédent	913	765
Entrées	203	160
Sorties	-59	-12
<b>Effectif au 31.12.</b>	<b>1 057</b>	<b>913</b>



# ANNEXES

---

## 2

### MEMBRES ACTIFS ET RENTIERS

---

## 2.1 MEMBRES ACTIFS

	2020	2019
Effectif au 31.12. de l'exercice précédent	13 190	10 661
Entrées	8 058	5 488
Sorties	-4 445	-2 790
Retraites	-152	-159
Invalidités	-6	-2
Décès	-12	-8
<b>Effectif au 31.12.</b>	<b>16 633</b>	<b>13 190</b>

## 2.2 BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

	31.12.20	31.12.19
Retraités	1 608	1 422
Enfants de retraités	39	37
Invalides	296	269
Enfants d'invalides	66	93
Conjoints	323	311
Orphelins	38	38
<b>Total</b>	<b>2 370</b>	<b>2 170</b>

L'évolution de l'effectif des bénéficiaires de rentes a évolué au cours de l'année 2020 comme suit :

	Effectif au 31.12.19	Nouveaux cas	Transfert à une autre IP	Décès	Fin de droit	Effectif au 31.12.20*
Retraités	1 422	222	0	-36	0	1 608
Enfants de retraités	37	9	0	0	-7	39
Invalides	269	49	0	-3	-19	296
Enfants d'invalides	93	18	0	0	-45	66
Conjoints	311	29	0	-17	0	323
Orphelins	38	8	0	0	-8	38
<b>Total</b>	<b>2 170</b>	<b>335</b>	<b>0</b>	<b>-56</b>	<b>-79</b>	<b>2 370</b>

\* dont 233 bénéficiaires dont la rente est réassurée au 31.12.2020 (31.12.2019 : 198)



# ANNEXES

---

## 3

### NATURE DE L'APPLICATION DU BUT

---

### 3.1 EXPLICATION DES PLANS DE PRÉVOYANCE

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance commun à tous les affiliés.

Le plan de prévoyance, propre à chaque affilié, décrit les prestations assurées choisies par l'affilié.

La Fondation est une institution de prévoyance avec plusieurs oeuvres de prévoyance.

Au 31 décembre 2020, il existait 1'057 oeuvres de prévoyance.

### 3.2 FINANCEMENT, MÉTHODES DE FINANCEMENT

Le financement des cotisations varie d'un affilié à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'affilié.

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE PRÉVOYANCE

Lors de la séance du 25 janvier 2021, le Conseil de fondation a décidé de renoncer à une adaptation des rentes au renchérissement pour le 1er janvier 2021.



# ANNEXES

---

## 4

### PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

---

## 4.1 CONFIRMATION SUR LA PRÉSENTATION DES COMPTES SELON LA SWISS GAAP RPC 26

Les comptes de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

## 4.2 PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

**Placements :** L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières à la date du bilan ou à la dernière VNI connue. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations impliquant un flux de trésorerie.

**Monnaies étrangères :** Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque) : USD 0.88, EUR 1.08 et GBP 1.21. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

**Immobiliers directs en Suisse** Ils sont évalués à leur valeur de rendement, qui repose sur la capitalisation des loyers durablement réalisables, plus précisément de l'état locatif à la date du bouclage. Le taux d'actualisation de chaque bien est fixé en fonction de facteurs reconnus par les évaluateurs agréés et les experts immobiliers, à savoir la localisation, le niveau d'entretien et le taux de vacance. Les taux d'actualisation au 31.12.2020 se situent entre 4.71% et 8.5%.

**Immobiliers directs à l'étranger** Les biens immobiliers en direct à l'étranger se valorisent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur économiquement justifiées.

**Immobiliers acquis en viager** La valeur au bilan correspond au coût d'acquisition, avec prise en considération de la valeur actuelle de la rente viagère et du droit d'habitation, mais au maximum à la valeur de marché pour un bien comparable.

**Prêt hypothécaire :** L'évaluation du prêt hypothécaire se fait à la valeur nominale.

**Autres actifs :** L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.

**Autres passifs :** L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.

**Immobilisations incorporelles et incorporelles :** Il s'agit de matériel informatique, de mobilier de bureau et de licence informatique saisis à leur valeur actuelle puis amortis linéairement sur une durée respective de 3, 5 et 10 ans. Ces immobilisations sont regroupées dans les actifs transitoires.

## 4.3 MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

En 2020, certains placements ont connu des changements de classification par rapport au bouclage 2019. De ce fait, certains chiffres 2019 aux notes 6.4, 6.5 et 6.9 ont été retraités à des fins de comparaison.

A partir de l'année 2020, les frais de commercialisation sont présentés séparément des frais d'administration générale. Nous renonçons à procéder à des retraitements pour l'année 2019.



# ANNEXES

---

## 5

COUVERTURE DES RISQUES /  
RÈGLES TECHNIQUES /  
DEGRÉ DE COUVERTURE

---

## 5.1 NATURE DE LA COUVERTURE DES RISQUES, RÉASSURANCE

En 2020, la Fondation est réassurée intégralement par un contrat de réassurance complète des risques décès et invalidité auprès de elipsLife AG pour une durée de 3 ans, et ceci depuis le 1er janvier 2020. La prime de risque est basée sur un taux de prime forfaitaire.

## 5.2 EXPLICATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS DE CONTRATS D'ASSURANCE

La Fondation possède des actifs et passifs auprès des 4 assureurs suivants :

	2020 CHF	2019 CHF
elipsLife	3 148 318	0
Zurich Insurance*	22 487 933	21 774 962
Bâloise Assurances*	15 828 456	17 255 971
SwissLife*	179 205	174 630
	<b>41 643 912</b>	<b>39 205 563</b>

\*décourent d'anciens contrats d'assurance

## 5.3 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL DE COUVERTURE POUR LES ASSURÉS ACTIFS EN PRIMAUTÉ DE COTISATIONS

	2020 CHF	2019 CHF
Solde au 01.01. des capitaux de prévoyance assurés actifs	1 565 498 623	1 022 752 008
Corrections rétroactives ou art. 17 LFLP	608 075	-368 294
Bonifications	175 626 945	119 689 075
Autres cotisations et contributions de rachat	36 836 441	36 078 002
Apports de libre passage	665 450 645	590 877 997
Remboursement des versements pour EPL / divorce	5 624 619	2 548 005
Prestations de libre passage en cas de sortie	-245 419 173	-152 393 285
Versements pour EPL / divorce	-10 272 108	-8 990 501
Transfert des capitaux-épargne des invalides	-2 822 583	-2 250 580
Dissolutions dues aux retraites et décès	-78 169 971	-82 755 224
Rémunération des capitaux de prévoyance	38 409 893	39 532 955
Attributions des prestations de sortie (art. 17 LFLP)	-37 012	778 465
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs au 31.12.</b>	<b>2 151 334 394</b>	<b>1 565 498 623</b>

Pour les assurés encore actifs au 1er janvier 2021 et pour la période de référence du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain, des invalides et des assurés sortis au 31 décembre 2020, ont été calculés sur les avoirs réglementaires à un taux de 2% (3% en 2019). La rémunération des capitaux de prévoyance respecte entièrement les dispositions de l'art. 46 OPP2.

Pour les assurés sortis durant l'année 2020, les intérêts attribués jusqu'à la date de sortie ont été calculés au taux LPP sur l'entier de l'avoir de vieillesse.

## 5.4 TOTAL DES AVOIRS DE VIEILLESSE SELON LA LPP

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
<b>Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)</b>	<b>841 671 388</b>	<b>632 676 200</b>
Taux d'intérêt minimal arrêté par le Conseil fédéral	1%	1%

## 5.5 DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL DE COUVERTURE POUR LES RENTIERS

A - Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des invalides	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	35 115 509	28 083 271
Corrections rétroactives ou art. 17 LFLP	9 698	-136 952
Transfert des capitaux actifs	2 822 583	2 250 580
Bonifications	1 885 491	1 797 216
Apports de libre passage	3 618 751	4 951 020
Versements pour EPL / divorce	-78 420	0
Dissolutions capitaux de prévoyance	-5 609 234	-2 795 004
Rémunération des capitaux de prévoyance	745 654	965 379
Attributions des prestations de sortie (art. 17 LFLP)	3 908	0
<b>Capitaux de prévoyance des invalides au 31.12.</b>	<b>38 513 941</b>	<b>35 115 509</b>

B - Réserves mathématiques pour retraités	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	634 928 528	518 015 245
Transfert de capitaux épargne aux rentiers retraités	41 778 789	21 049 838
Apports de RM retraite de nouvelles sociétés affiliées	96 906 100	41 416 350
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12. et changements de bases techniques	-33 790 374	54 447 095
<b>Réserves mathématiques pour retraités au 31.12.</b>	<b>739 823 043</b>	<b>634 928 528</b>

C - Réserves mathématiques pour rentes pont AVS	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	937 756	447 401
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12. et changements de bases techniques	-192 217	490 355
<b>Réserves mathématiques pour rentes pont AVS au 31.12.</b>	<b>745 539</b>	<b>937 756</b>

D - Réserves mathématiques pour invalides	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	37 101 934	53 360 875
Apports de RM invalides de nouvelles sociétés affiliées	5 433 284	5 712 661
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12. et changements de bases techniques	-5 998 577	-21 971 602
<b>Réserves mathématiques pour invalides au 31.12.</b>	<b>36 536 641</b>	<b>37 101 934</b>

E - Réserves mathématiques pour survivants	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	67 302 859	67 519 920
Apports de RM survivants de nouvelles sociétés affiliées	4 889 672	0
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12. et changements de bases techniques	-2 338 157	-217 061
<b>Réserves mathématiques pour survivants au 31.12.</b>	<b>69 854 374</b>	<b>67 302 859</b>
<b>Capital de couverture pour les rentiers (A+B+C+D+E) au 31.12.</b>	<b>885 473 538</b>	<b>775 386 586</b>

## 5.6 RÉCAPITULATION, DÉVELOPPEMENT ET EXPLICATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

A - Provision de longévité	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	11 045 000	2 766 000
Modification liée aux changements réglementaires	-11 045 000	0
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12.	0	8 279 000
<b>Provision de longévité au 31.12.</b>	<b>0</b>	<b>11 045 000</b>

B - Provision pour taux de conversion non-actuariel	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	62 531 000	28 643 000
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12.	17 735 000	33 888 000
<b>Provision pour taux de conversion non-actuariel au 31.12.</b>	<b>80 266 000</b>	<b>62 531 000</b>

C - Provision pour fluctuation des risques	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	700 000	979 000
Modification liée au nouvel état des effectifs au 31.12.	- 50 000	- 279 000
<b>Provision pour fluctuation des risques au 31.12.</b>	<b>650 000</b>	<b>700 000</b>

D - Provision technique spéciale des affiliés	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	16 213	713 270
Reclassement dans les provisions techniques spéciales des affiliés	265 362	0
Variation liée aux cotisations « risques spéciaux »	0	- 697 057
Apport de provision technique spéciale des affiliés	500 000	0
<b>Provision technique spéciale des affiliés au 31.12.</b>	<b>781 575</b>	<b>16 213</b>

E - Fonds libres des affiliés	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01.	2 202 476	0
Reclassement dans les provisions techniques spéciales des affiliés	- 265 362	0
Transfert dans les provisions techniques	0	1 863 477
Constitution des fonds libres des affiliés	55 925 658	650 081
Dissolution des fonds libres des affiliés	- 208 693	- 311 082
<b>Fonds libres des affiliés au 31.12.</b>	<b>57 654 078</b>	<b>2 202 476</b>
<b>Total des provisions techniques (A+B+C+D+E) au 31.12.</b>	<b>139 351 653</b>	<b>76 494 689</b>

Selon le règlement sur l'évaluation des passifs de nature actuarielle, la provision de longévité (ou provision pour changement de tables actuarielles) correspond à 0.5% des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes par année depuis l'année de projection des tables actuarielles appliquées (sans tenir compte des capitaux épargne des assurés invalides temporaires et sans les rentes d'enfants). Au 31 décembre 2020, le montant de la provision de longévité est nul compte tenu que l'année de projection des tables appliquées est 2020.

La provision pour taux de conversion non-actuariel a pour but de couvrir le coût lors de l'ouverture d'une rente de vieillesse à la retraite. Ce coût correspond à la partie de la réserve mathématique de la rente non financée par l'avoire de vieillesse accumulé. L'objectif de cette provision a été déterminé sur la base des assurés actifs et invalides temporaires atteignant l'âge réglementaire de la retraite au cours des cinq prochaines années et en tenant compte d'une proportion de prises de retraite sous forme de capital de 25%.

La provision pour fluctuation des risques est constituée pour couvrir les coûts qui ne sont pas couverts par la réassurance congruente retenue par la Fondation dès le 1er janvier 2015. Au 31 décembre 2020, la provision pour fluctuation des risques se compose d'un montant de CHF 295'000 relatif à la reprise de la Lloyds en 2014 et pour lesquels une prime spéciale avait été facturée à l'époque et d'un montant de CHF 355'000 pour les éventuels coûts non-réassurés relatifs aux rentes d'invalidité en cours à fin 2020.

La provision technique spéciale des affiliés concerne la reprise de deux invalides pour un affilié, dont les cas ne sont pas réglés, le préfinancement des rentes pont AVS pour un autre affilié, ainsi que la reprise d'un invalide, pour un 3e affilié, dont le cas n'est pas non plus réglé.

Les fonds libres des affiliés correspondent au montant total des fonds libres des adhérents qui n'ont pas encore été affectés.

## 5.7 RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE EXPERTISE ACTUARIELLE

L'expert en matière de prévoyance professionnelle a procédé à une expertise actuarielle au 31 décembre 2020, dont les conclusions sont les suivantes :

En notre qualité d'expert agréé de la Fondation au sens de l'article 52e LPP, nous attestons que :

- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales à la date de l'attestation.
- Avec un degré de couverture de 108.7%, la Fondation est en mesure de garantir ses engagements à la date de l'expertise.
- Les bases techniques appliquées par la Fondation sont jugées adéquates. Nous recommandons par ailleurs de maintenir le taux d'intérêt technique à 1.75%.
- Les provisions techniques constituées à fin 2020 sont conformes aux exigences réglementaires. Les mesures prises par la Fondation (conclusion d'un contrat de réassurance intégrale des risques invalidité et décès auprès d'elipsLife) concernant la couverture des risques d'invalidité et de décès sont suffisantes.
- L'équilibre financier structurel de la Fondation est assuré compte tenu de son financement courant, du taux de cotisation, du niveau de performance nécessaire, du taux d'intérêt technique appliqué et du plan de prévoyance en vigueur. Les cotisations encaissées ne permettent toutefois pas de financer les pertes sur retraites qui doivent être mises à charge de la performance.

## 5.8 BASES TECHNIQUES ET AUTRES HYPOTHÈSES SIGNIFICATIVES SUR LE PLAN ACTUARIEL

Dans sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil de fondation a décidé d'utiliser pour le calcul des capitaux de prévoyance des rentiers (avec et sans employeur) et des provisions techniques, les tables actuarielles LPP 2020 (périodiques) avec un taux d'intérêt technique de 1.75%. En 2019, les bases techniques utilisées étaient les tables actuarielles LPP 2015 (périodiques) avec un taux technique de 1.75%. Pour les bénéficiaires de rentes qui n'étaient pas rattachés à un employeur affilié, les mêmes bases techniques étaient appliquées.

## 5.9 DEGRÉ DE COUVERTURE SELON L'ART. 44 OPP2

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	2 151 334 394	1 565 498 623
Capitaux de prévoyance des rentiers	885 473 538	775 386 586
Provisions techniques	139 351 653	76 494 688
<b>Capital de prévoyance nécessaire au sens de l'art. 44 OPP2 (Cp)</b>	<b>3 176 159 585</b>	<b>2 417 379 897</b>
Total actif du bilan	3 583 589 685	2 728 113 107
./. Dettes et passifs transitoires	-116 859 198	-104 593 500
./. Réserve de cotisations employeurs sans renonciation	-14 542 671	-6 129 951
./. Provisions non-techniques	-460 000	- 506 000
<b>Fortune de prévoyance disponible au sens de l'art. 44 OPP2 (Fp)</b>	<b>3 451 727 816</b>	<b>2 616 883 656</b>
<b>Degré de couverture (Fp/Cp)</b>	<b>108.68%</b>	<b>108.25%</b>





# ANNEXES

---

## 6

### EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS ET AU RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

---

## 6.1 ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE PLACEMENT, CONSEILLERS EN PLACEMENT ET GESTIONNAIRES EN PLACEMENT, RÈGLEMENT DE PLACEMENT

Dépositaires de titres :

La fortune de la Fondation est déposée auprès de Credit Suisse AG, à l'exception de quelques placements qui sont déposés chez Alinda Capital Partners Ltd USA, Caisse d'Épargne de Nyon, Banque privée Edmond de Rothschild SA, Banque Lombard Odier & Cie SA, Swiss Collective Pensions CY et Supre Real Estate Ltd CY.

Gestion du portefeuille mobilier	Credit Suisse AG, Zurich (soumis à la FINMA)
Gestion du portefeuille Private Equity	Portfolio Advisors, LLC, Zurich (société américaine soumise à la SEC)
Gestion du portefeuille immobilier	CBRE (Geneva) SA
Administration des immeubles	Régie du Rhône SA, Lancy et Privera SA, Genève
Commission de placement	Jean-Bernard Georges, membre Président Mario Izzo, membre Pascal Kuchen, membre Claude Roch, membre (jusqu'au 01.09.2020) Marcel Burger, membre (dès le 01.09.2020)
Règlement de placement	Entré en vigueur le 01.12.2020

## 6.2 UTILISATION DES EXTENSIONS (ART. 50 AL. 4 OPP2)

Dans le cadre du règlement de placement, la Fondation a fait usage de la liberté que lui laisse la loi d'étendre les possibilités de placement. Les domaines d'investissement concernés sont explicités à l'annexe 2 du règlement de placement. Les dispositions nécessaires ont été prises afin que le soin requis soit apporté au choix, à la gestion et au contrôle des placements. Le Conseil de fondation a particulièrement veillé à ce que soit assurée la réalisation des buts de prévoyance, notamment en adoptant une stratégie de gestion qui tienne compte des actifs et des passifs, ainsi que de la structure et de l'évolution future prévisible de l'effectif des assurés.

## 6.3 OBJECTIFS ET CALCUL DE LA RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR (RFV)

La nouvelle cible de la RFV correspond à la provision qui serait nécessaire pour que la probabilité que la Fondation passe en sous-couverture dans un délai d'une année soit inférieure à 3.5%. Il s'agit d'une Value-at-Risk (VaR) avec un niveau de sécurité de 96.5% et un horizon-temps d'un an.

Au 31 décembre 2020, la réserve de fluctuation de valeur est constituée à 70%.

	2020	2019
	CHF	CHF
Solde au 01.01. de la réserve de fluctuation de valeur	199 503 759	90 283 386
Augmentation/diminution due au résultat d'exploitation	76 064 472	109 220 373
<b>Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.</b>	<b>275 568 231</b>	<b>199 503 759</b>
<b>Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>393 843 789</b>	<b>299 755 107</b>
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeur	-118 275 558	-100 251 349

## 6.4 PRÉSENTATION DES PLACEMENTS PAR CATÉGORIE

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Liquidités	221 648 559	150 639 554
<b>Total liquidités</b>	<b>221 648 559</b>	<b>150 639 554</b>
Opérations de change	160 087	1 744 492
<b>Total opérations de change</b>	<b>160 087</b>	<b>1 744 492</b>
Obligations en CHF (y.c. fonds de placement)	271 034 181	256 343 243
Obligations en MET (y.c. fonds de placement)	256 111 756	150 861 774
- dont Obligations en MET hedgées en CHF	256 111 756	150 861 774
<b>Total obligations</b>	<b>527 145 936</b>	<b>407 205 016</b>
Actions en CHF (y.c. fonds de placement)	559 485 779	444 087 357
Actions en MET (y.c. fonds de placement)	640 379 007	427 246 332
<b>Total actions</b>	<b>1 199 864 786</b>	<b>871 333 689</b>

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
<b>Placements alternatifs en CHF</b>	<b>187 712 333</b>	<b>144 863 667</b>
- dont Hedge Funds	78 135 389	43 587 012
- dont Private Equity	109 576 943	101 276 655
<b>Placements alternatifs en MET</b>	<b>407 463 325</b>	<b>308 725 787</b>
- dont Private Equity	126 131 405	92 407 869
- dont Senior Loan Funds	60 679 619	60 620 456
- dont Trade Finance	31 849 286	50 051 745
- dont Infrastructures	35 675 130	0
- dont prêt hypothécaire	5 171 108	5 664 848
- dont matières premières	100 285 570	53 782 995
- dont autres	47 671 207	46 197 874
<b>Total placements alternatifs</b>	<b>595 175 657</b>	<b>453 589 454</b>
<b>Immobiliers suisses</b>	<b>872 739 952</b>	<b>692 622 956</b>
- dont directs	774 240 468	646 877 999
- dont en construction	61 357 600	2 132 910
- dont viagers	33 164 090	35 984 090
- dont en vente	3 977 794	7 627 958
<b>Immobiliers étrangers</b>	<b>137 685 950</b>	<b>130 333 334</b>
- dont directs	0	11 512 338
- dont indirects	137 685 950	118 820 996
<b>Total Immobiliers</b>	<b>1 010 425 902</b>	<b>822 956 291</b>
<b>Créances de cotisations des employés</b>	<b>21 320 431</b>	<b>15 219 944</b>
<b>Autres créances</b>	<b>7 848 326</b>	<b>5 424 666</b>
<b>Fortune totale</b>	<b>3 583 589 685</b>	<b>2 728 113 107</b>

## 6.5 PRÉSENTATION DES PLACEMENTS SELON L'ALLOCATION STRATÉGIQUE ET CONTRÔLE DES LIMITES OPP2

	Effectif %	31.12.20 Allocation stratégique	Marges d'ajustement	31.12.19 Effectif %
<b>Liquidités</b>	<b>6.2%</b>	<b>2.0%</b>	<b>0%-45%</b>	<b>5.5%</b>
<b>Opérations de change</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0.1%</b>
Obligations en CHF	7.6%	9.0%	6.5%-19%	9.4%
Obligations en MET*	7.1%	3.0%	2%-6%	5.5%
<b>Obligations</b>	<b>14.7%</b>	<b>12.0%</b>	<b>8.5%- 25%</b>	<b>14.9%</b>
<b>Hypothèques suisses</b>	<b>0%</b>	<b>4.0%</b>	<b>0%-6.0%</b>	<b>0%</b>
Actions en CHF	15.6%	16.0%	7%- 20%	16.3%
Actions en MET	17.9%	16.0%	7%- 20%	15.7%
<b>Actions</b>	<b>33.5%</b>	<b>32.0%</b>	<b>14%-40%</b>	<b>31.9%</b>
<b>Placements alternatifs (y.c. Infrastructures)</b>	<b>16.6%</b>	<b>19.0%</b>	<b>9.5%-27%</b>	<b>16.6%</b>
Immobiliers suisses	24.4%	25.0%	20%-40%	25.4%
Immobiliers étrangers	3.8%	6.0%	3%-7%	4.8%
<b>Immobiliers</b>	<b>28.2%</b>	<b>31.0%</b>	<b>23%-47%</b>	<b>30.2%</b>
<b>Autres créances</b>	<b>0.8%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0.8%</b>
	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		<b>100.0%</b>

\* L'allocation effective au 31 décembre 2020 est de 7.1%. Toutefois, celle-ci ne représente pas un réel dépassement de l'allocation stratégique maximale de 6% car l'entier de la position est composé de fonds de placements obligations en MET hedgés en CHF.

Limites globales, selon le règlement de placement :	31.12.20 CHF	31.12.20 Effectif	Limites globales	31.12.19 Effectif
Titres de sociétés ou fonds de placement investis en matières premières (actions)	100 285 570	2.8%	5.0%	2.0%
Titres de sociétés ou fonds de placement investis sur les marchés émergents	42 093 768	1.2%	15.0%	1.4%
Exposition totale en monnaie étrangère, nette de couverture de change	1 017 348 104	28.4%	40.0%	27.2%

### Contrôle des limites selon l'art. 55 OPP2 :

	31.12.20	31.12.19	Limites OPP2
Titres hypothécaires	0%	0%	50.0%
Actions	33.5%	31.9%	50.0%
Immobiliers	28.2%	30.2%	30.0%
Placements alternatifs	16.6%	16.6%	15.0%
Exposition totale en MET, nette de couverture de change	28.4%	27.2%	30.0%
Infrastructures	1.0%	*	10.0%

\* Nouvelle limite par catégorie introduite dans l'art. 55 OPP2 en 2020.

Les limites individuelles de placements selon l'article 54, 54a et 54b OPP2 sont respectées.

Au 31 décembre 2020, l'endettement hypothécaire de CHF 10 millions représente 0.99% de la fortune immobilière et 0.28% de la fortune globale. L'échelonnement des échéances est présenté au point 7.5.

Au 31 décembre 2019, l'endettement hypothécaire était de CHF 10 millions et représentait 1.22% de la fortune immobilière et 0.37% de la fortune globale.

## 6.6 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS EN COURS (OUVERTS)

Au 31 décembre 2020, les produits dérivés en cours sont les suivants :

Produit	Échéance	Cours à terme	Valeur au 31.12.20	Evaluation au terme du contrat	Résultat non réalisé au 31.12.20
Swaps USD/CHF - USD 50'000'000	08.03.21	0.882314	44 396 750	44 115 705	281 045
Swaps USD/CHF - USD 25'000'000	05.02.21	0.883098	22 869 800	22 077 444	792 356
Swaps EUR/CHF - EUR 50'000'000	19.02.21	1.081466	53 711 200	54 073 305	-362 105
Swaps EUR/CHF - EUR 50'000'000	22.02.21	1.081184	53 508 000	54 059 209	-551 209
			<b>174 485 750</b>	<b>174 325 663</b>	<b>160 087</b>

Au 31 décembre 2019, les produits dérivés ouverts (swaps sur devises) s'élevaient à CHF 1'744'492.

Les dispositions de l'article 56a OPP2 sont respectées.

## 6.7 ENGAGEMENTS DE CAPITAUX OUVERTS

Au 31 décembre 2020, les engagements de capitaux ouverts s'élèvent à :

Private Equity :	USD	60 863 171	CHF	53 800 000
	EUR	20 027 874	CHF	21 661 287
	GBP	369 867	CHF	446 916
	CHF	6 016 000	CHF	6 016 000
Infrastructures :	USD	2 785 484	CHF	2 462 229
	EUR	16 682 082	CHF	18 042 623
	CHF	15 000 000	CHF	15 000 000
Immobiliers étrangers :	EUR	42 625 486	CHF	46 101 893
			<b>Total</b>	<b>163 530 947</b>

Au 31 décembre 2019, les engagements de capitaux ouverts se montaient à CHF 174'097'347.

## 6.8 RÉTROCESSIONS

Un total de CHF 655'673 de rétrocessions a été constaté sur l'exercice 2020 (2019: CHF 101'143).

## 6.9 EXPLICATIONS DU RÉSULTAT NET DES PLACEMENTS

	2020		2019			2020	2019
	Rendements CHF	Résultats CHF	Total CHF	Total CHF		Total CHF	Total CHF
Liquidités	- 947 358	-43 500	- 990 858	- 610 093			
Marché monétaire	1 372 518	-2 570 751	-1 198 234	- 579 734	Frais de gestion de la fortune directement facturés à l'IP (point 6.11)	-8 882 201	-6 209 633
Obligations suisses	2 240 430	162 276	2 402 706	6 177 655			
Obligations étrangères en CHF	924 575	1 970 782	2 895 357	708 251	Frais calculés pour les placements collectifs (TER)	-18 042 725	-11 922 707
Obligations étrangères en MET	3 416 010	4 438 973	7 854 984	5 073 909			
- dont Obligations en MET hedgées en CHF	3 416 010	4 438 973	7 854 984	5 073 909	<b>Frais de gestion de la fortune</b>	<b>-26 924 926</b>	<b>-18 132 339</b>
Actions en CHF	10 739 952	29 828 559	40 568 512	95 336 379	Rétrocessions	655 673	101 143
Actions en MET	10 686 626	58 326 338	69 012 965	71 270 381	Intérêts sur prestations de sortie	-581 452	- 564 964
Placements alternatifs	6 056 327	6 088 397	12 144 724	44 719 576			
Opérations de change	0	2 610 507	2 610 507	-4 470 479	<b>Résultat net des placements</b>	<b>131 205 382</b>	<b>225 105 950</b>
<b>Placements mobiliers</b>	<b>34 489 081</b>	<b>100 811 581</b>	<b>135 300 662</b>	<b>217 625 845</b>			
<b>Immobiliers indirects</b>							
Fonds de placement immobiliers étrangers	2 708 499	219 835	2 928 333	4 609 557			
<b>Immobiliers directs (sans viager et PPE en vente)</b>							
Produits d'exploitation	32 715 652	0	32 715 652	27 236 792			
Charges d'exploitation	-6 891 879	0	-6 891 879	-4 706 297			
Intérêts hypothécaires	- 360 000	0	-360 000	-465 778			
Réévaluation	0	-8 586 457	-8 586 457	-661 598			
<b>Immobiliers directs acquis en viager</b>							
Charges d'acquisition	0	0	0	-474 321			
Charges d'exploitation	-455 861	0	-455 861	0			
Résultat sur les biens viagers	0	2 371 178	2 371 178	340 232			
<b>Immobiliers directs PPE en vente</b>							
Résultat sur ventes PPE	1 034 458	0	1 034 458	197 677			
<b>Placements immobiliers</b>	<b>28 750 868</b>	<b>-5 995 444</b>	<b>22 755 425</b>	<b>26 076 265</b>			

## 6.10 PERFORMANCE DES PLACEMENTS

Selon le dépositaire des titres, la performance réalisée sur l'ensemble des placements durant l'exercice 2020 est de 4.24%, contre 10.11% durant l'exercice 2019.

## 6.11 PRÉSENTATION DU TAUX DE TRANSPARENCE DES PLACEMENTS EN MATIÈRE DE FRAIS

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Total des placements	3 578 423 529	2 724 740 368
Placements non transparents (selon détail ci-après)	74 908 340	43 385 034
Placements transparents	3 503 515 189	2 681 355 334

Placements collectifs dont les frais ne sont pas connus (placements non transparents selon l'art. 48a al.3 OPP2) :

ISIN	Fournisseur	Nom du produit	Quantité / Nominal	Val. de marché CHF
KYG7857A1094	EFA	Parts EFA Dynamic II Fund Ltd	39 633.69	3 208 422
LU1773289282	Partners Group	Parts PG Real Estate	7 374.51	6 044 975
XF0040825386	Credit Suisse	Parts Segregated PortfCell 05	400.00	4 874 886
XF0040864799	Portfolio Advisors	Parts American	1 569 942.00	1 256 995
XF0C40898151	Credit Suisse	Parts Segregated Portfolio	242.51	2 706 327
XF0040927489	Portfolio Advisors	Parts Investindustrial VII	625 244.35	511 790
XF0040970703	Portfolio Advisors	Parts Insight Partners XI	4 820 000.00	4 742 948
XF0040972972	Portfolio Advisors	Parts Trivest Discovery	392 297.00	347 757
XF0040977104	Portfolio Advisors	Parts Odyssey Investment	1 506 838.36	1 200 848
XF0041018890	Credit Suisse	Parts Segregated Portfolio	650.00	5 745 675
CH0463463171	Credit Suisse	Parts Swiss Entrepreneurs	1 984 000.00	1 718 765
INT2126	Alinda	Parts Alinda III	7 204 703.00	6 873 822
INT3076	E. Rothschild	Parts Bridge Europe 2018 HY	18 704 560.76	20 793 908
INT3124	Lombard Odier	Parts Lombard Odier Macquarie	15 000.00	14 881 223
				74 908 340

	2020	2019
<b>Taux de transparence en matière de frais</b>	<b>97.9%</b>	<b>98.4%</b>

Le Conseil de fondation, après analyse de la pondération des placements, s'est prononcé en faveur de la poursuite de la politique de placements.

## 6.12 EXPLICATIONS DES FRAIS DE GESTION DE LA FORTUNE

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
<b>Frais d'administration des placements</b>	<b>-8 882 201</b>	<b>-6 209 633</b>
Honoraires de gestion de fortune mobilières	-3 900 596	-3 022 557
Frais de transactions et autres frais bancaires	-1 086 217	-1 143 138
Honoraires de gérance sur immeubles	-1 059 364	-1 314 827
Honoraires de gestion et conseil des biens immobiliers	-2 745 744	- 656 796
Honoraires de gestion et conseil des biens immobiliers acquis en viager	- 90 280	- 72 314
<b>Somme des frais calculés sur la base du TER</b>	<b>-18 042 725</b>	<b>-11 922 707</b>
Somme des frais TER (communiqués par le Credit Suisse)	-18 042 725	-11 922 707
<b>Total des frais de gestion de fortune comptabilisés</b>	<b>-26 924 926</b>	<b>-18 132 339</b>
Total des placements transparents (point 6.11)	3 503 515 189	2 681 355 334
<b>Pourcentage des frais de gestion de la fortune par rapport à la totalité des placements transparents en matière de frais</b>	<b>0.77%</b>	<b>0.68%</b>

## 6.13 VALEURS DE MARCHÉ ET CO-CONTRACTANTS DES TITRES EN SECURITIES LENDING

Néant

## 6.14 EXPLICATIONS DES PLACEMENTS CHEZ L'EMPLOYEUR ET DES RÉSERVES DE COTISATIONS DES EMPLOYEURS

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Créances de cotisations des employeurs, brut	21 820 431	15 790 944
Provision pour pertes sur créances employeurs	-500 000	- 571 000
<b>Créances de cotisations des employeurs, net</b>	<b>21 320 431</b>	<b>15 219 944</b>

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Solde de la réserve de cotisations des employeurs au 01.01.	6 129 951	4 025 067
Apports dans la réserve de cotisations des employeurs	12 834 608	2 620 413
Utilisation de la réserve de cotisations des employeurs	-4 421 888	- 515 529
<b>Total réserve de cotisations des employeurs au 31.12.</b>	<b>14 542 671</b>	<b>6 129 951</b>

Les créances de cotisations des employeurs correspondent aux comptes courants de chaque entreprise affiliée à la Fondation. La majorité des cotisations ont été acquittées durant le premier trimestre de l'année 2021. Les cotisations encore dues font l'objet d'un suivi régulier par notre service contentieux et celles encore dues au 31 mars 2021 font l'objet d'une communication à l'ASFIP.

## 6.15 EXERCICE DES DROITS DE VOTE

COPRE ne détient pas d'actions en direct, c'est pourquoi aucun exercice des droits de vote n'est nécessaire.





# ANNEXES

---

## 7

### EXPLICATIONS RELATIVES À D'AUTRES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

---

## 7.1 EXPLICATION DU POSTE COTISATIONS

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Bonifications d'épargne	177 239 724	121 486 291
Cotisations pour couverture risques invalidité et décès	19 419 573	15 394 729
Cotisations au fonds de garantie	734 993	504 534
Cotisations pour frais administratifs	3 837 749	3 150 529
Cotisations pour adaptation des rentes au renchérissement	538 484	868 936
<b>Total du poste cotisations</b>	<b>201 770 522</b>	<b>141 405 019</b>
Soit :		
Cotisations des salariés	78 708 214	54 364 289
Cotisations des employeurs	123 062 308	87 040 730

## 7.2 EXPLICATION DU POSTE DÉBITEURS

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Compte courant impôt anticipé	2 682 170	1 721 927
Débiteurs divers	0	330 000
<b>Total du poste débiteurs</b>	<b>2 682 170</b>	<b>2 051 927</b>

## 7.3 EXPLICATION DU POSTE COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Prestations de libre passage et rentes à recevoir	1 333 721	205 427
Provisions à recevoir	500 000	0
Prestations du réassureur à recevoir	80 664	231 476
Rétrocessions courtage contrat de réassurance à recevoir	0	310 552
Revenus des placements à recevoir	1 186 759	594 366
Rétrocessions à recevoir	130 320	0
Immeubles - Loyers à recevoir	1 146 697	929 763
Intérêts courus	33 895	83 110
Immobilisations corporelles	250 238	301 774
Immobilisations incorporelles	470 588	400 009
Divers	33 275	316 262
<b>Total du poste compte de régularisation actif</b>	<b>5 166 156</b>	<b>3 372 739</b>

## 7.4 EXPLICATION DU POSTE COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF

	31.12.20	31.12.19
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance reçus d'avance	2 169 886	14 878 336
Prestations de libre passage reçues en retour	836 178	1 347 751
Rachats à retourner et divorces à payer	0	115 416
Fonds libres à retourner	112 663	227 863
Réserve mathématique reçue pour un cas d'invalidité en suspens	351 868	351 868
Prestations du réassureur reçues d'avance	1 612 989	1 467 631
Prestations à verser au réassureur	12 351	691 110
Cotisations au fonds de garantie à payer	320 438	237 517
Frais de courtage à payer	2 190 105	1 815 982
Honoraires divers à payer	446 487	34 920
Factures diverses à payer	145 157	170 325
Frais de gestion de fortune à payer	399 630	318 184
Immeubles - Loyers reçus d'avance	161 974	245 625
Immeubles - Charges diverses à payer	431 050	595 760
Divers	0	71 900
<b>Total du poste compte de régularisation passif</b>	<b>9 190 775</b>	<b>22 570 187</b>

## 7.5 EXPLICATION DU POSTE DETTES HYPOTHÉCAIRES

Le détail des dettes hypothécaires auprès du Credit Suisse au 31 décembre 2020 est le suivant :

	Montant en CHF	Taux d'intérêt	Début contrat	Échéance
Hypothèque fixe	10 000 000	3.60%	31.03.07	30.03.22
<b>Total du poste dettes hypothécaires</b>	<b>10 000 000</b>			

## 7.6 EXPLICATION DU POSTE PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de frais d'administration uniques qui ont été facturés en 2016 suite à la reprise de la gestion d'un portefeuille de rentiers non liés à un employeur. Ils sont amortis chaque année sur une durée totale de 14 ans.

## 7.7 EXPLICATION DU POSTE FRAIS D'ADMINISTRATION

	2020	2019
	CHF	CHF
<b>Administration générale</b>	<b>-4 458 098</b>	<b>-4 909 024</b>
- Salaires et charges sociales	-2 883 951	-3 362 675
- Frais de fonctionnement	-1 173 061	-1 312 972
- Jetons de présence du Conseil de fondation et des Commissions (y.c. charges)	-310 310	- 231 888
- Honoraires de mandats divers	-90 776	- 1 489
<b>Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle</b>	<b>-149 862</b>	<b>- 260 030</b>
- Honoraires de l'expert en matière de prévoyance professionnelle	-71 155	- 161 881
- Honoraires de révision	-78 707	- 98 149
<b>Autorité de surveillance</b>	<b>- 26 824</b>	<b>- 26 937</b>
- Autorité de surveillance cantonale	-19 300	- 20 800
- Haute surveillance de la prévoyance professionnelle	-7 524	- 6 137
<b>Total du poste frais d'administration</b>	<b>-4 634 784</b>	<b>-5 195 991</b>

## 7.8 EXPLICATION DU POSTE FRAIS DE COMMERCIALISATION

	2020	2019
	CHF	CHF
<b>Commercialisation</b>	<b>-941 817</b>	<b>*</b>
- Salaires et charges sociales	-824 989	*
- Frais de fonctionnement	-73 939	*
- Honoraires de mandats divers	-42 890	*
<b>Marketing et publicité</b>	<b>-314 659</b>	<b>- 324 731</b>
- Frais divers de marketing et publicité	-314 659	- 324 731
<b>Courtage</b>	<b>-4 072 978</b>	<b>-3 347 574</b>
- Frais de courtage	-4 072 978	-3 347 574
<b>Total du poste frais de commercialisation</b>	<b>-5 329 454</b>	<b>-3 672 304</b>

\* voir commentaire à la note 4.3



# ANNEXES

---

## 8

### DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE / COMMISSION DE HAUTE SURVEILLANCE

---

## 8. DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE / COMMISSION DE HAUTE SURVEILLANCE

Par courrier du 23 mars 2021, l'ASFIP a émis des remarques sur les états financiers au 31 décembre 2019. Celles-ci ont été prises en considération pour le bouclage des comptes 2020. Toutes les mises à jour des différents règlements ont été transmises à l'ASFIP. Les demandes de l'ASFIP ont toutes été traitées à la date du bouclage des comptes 2020.



# ANNEXES

---

## 9

### AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION FINANCIÈRE

---

## 9.1 MISE EN GAGE D'ACTIFS

Les cédules hypothécaires mises en gage des prêts hypothécaires s'élèvent à CHF 10'000'000 au 31 décembre 2020 (montant utilisé CHF 10'000'000).

Une limite de CHF 200 millions, nantie par une partie des titres en dépôt, est ouverte et répartie pour des cautionnements bancaires, des opérations de couverture de change et des opérations sur options.

## 9.2 DÉCOUVERT / EXPLICATION DES MESURES PRISES (ART. 44 OPP 2)

Néant

## 9.3 RENONCIATION À L'UTILISATION PAR L'EMPLOYEUR DE LA RÉSERVE DE COTISATIONS DES EMPLOYEURS

Néant

## 9.4 LIQUIDATIONS PARTIELLES

Aucun cas de liquidation partielle de la Fondation n'a été constaté durant l'année.

## 9.5 PROCÉDURES JURIDIQUES EN COURS

Néant

## 9.6 AUTRES INFORMATIONS

### Création de sociétés

La société Supre Ltd, Cayman Island, a été créée en 2015 comme « tax blocker » pour les investissements, principalement en Private Equity, effectués aux Etats-Unis. Elle appartient à 100% à COPRE.

La société Swiss Collective Pension Ltd, Cayman Island, a été créée en 2016 afin de pouvoir octroyer un prêt hypothécaire de USD 5'850'000 à la société HHG PX Cayman LTD. Une cédule hypothécaire du même montant garantit le prêt. Cette société appartient à 100% à COPRE.

La société Supre Real Estate Ltd, Cayman Island, a été créée en 2016 afin de pouvoir acquérir 50 lots du Margarita Ville Beach Resort, Grand Cayman. Elle appartient à 100% à COPRE.



# ANNEXES

---

# 10

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

---

## 10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Aucun événement survenu après la date de clôture du bilan et ayant une influence primordiale sur les comptes annuels 2020 n'a été porté à notre connaissance.



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

# Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de La Collective de Prévoyance - COPRE

Genève

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Collective de Prévoyance - COPRE, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (pages 12 à 51) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

## Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

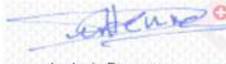
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Philippe Lienhard

Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Ludovic Derenne

Expert-réviseur

Genève, le 23 avril 2021



**SIÈGE** AV. DE CHAMPEL 4  
CH - 1206 GENÈVE

**ADMINISTRATION** PLACE DE LA GARE 12 - CP  
CH - 1001 LAUSANNE  
T : 021 310 12 30

[COPRE@COPRE.CH](mailto:COPRE@COPRE.CH) - [WWW.COPRE.CH](http://WWW.COPRE.CH)